

[Texte]

We also, Mr. Chairman, intend to move amendments, that is one matter that is still very much in doubt as to the procedure; we intend to raise that matter in the steering committee and subsequently in the Committee after the steering committee has tabled its report to the members of this Committee, but what we want to stress is the openness of the Committee.

We realize that there is some inclination on the side of the government members that this Committee should be open, and we appreciate that attitude.

That, Mr. Chairman, results in questions that have been asked, both in the House of Commons and in the Senate, but I will restrict myself today to questions in the House of Commons.

Normally questions, and I am only going to use one example from *Hansard*, which appears on October 28, on page 4160 of the record of the House. The questions were being asked of the Prime Minister in terms of the manner in which the Committee would extend to the public media, not only to the print media but also to the electronic media, that is both television and broadcast radio, the proceedings of this Committee.

You might say, Mr. Chairman, and other members of the Committee might also say that this should be taken up by the steering committee first. I do not agree with that procedure. I believe it is important that we discuss that matter here this morning in full Committee rather than in the steering committee because that steering committee, as you have noted from procedures this morning already, has a number of issues with which to deal. I think that in order to not only inform and make preparation, preparations can be made by those who are in the electronic media, but more importantly, that Canadians can know what is happening behind these doors today, that this matter be disposed of before we adjourn this morning.

On page 4160 *Hansard*, Mr. Chairman, the Prime Minister in response to the question on whether or not the committee proceedings should be televised and broadcast via radio, the Prime Minister said the following.

I am also asked by some of the backbenchers if I am in favour of it . . .

That is the broadcasting.

I have no preference one way or the other, Madam Speaker. If the committee members make a good case to televise the proceedings I think it would be a good thing. It would cost a little bit of money but I am sure everyone would be prepared to chip in.

Further down in the same column he continued.

Madam Speaker, that is a repeat of the same question. I just answered that I have no preference. I am not all that keen on television but I have no objection to it.

The important words "I have no objection to it".

If the members of this Party and the Committee decide that it is a good thing and they have the support of ours friends in

[Traduction]

Monsieur le président, nous avons également l'intention de proposer des modifications. Or, la procédure à suivre dans ce cas est encore nébuleuse; nous avons donc l'intention d'en parler au comité directeur, puis de revenir sur cette question au comité même, une fois que le comité directeur aura déposé son rapport auprès des membres du comité. Ceci dit, nous voulons insister pour que le comité fasse preuve d'ouverture.

A cet égard, nous avons constaté avec plaisir que du côté de la majorité, les membres du comité seraient eux aussi partisans de l'ouverture.

Monsieur le président, ce désir se traduit par les questions, qu'on a posées tant à la Chambre des communes qu'au Sénat. Pour ma part, je me limiterai aux questions posées à la Chambre des communes.

Je ne mentionnerai qu'un exemple, tiré du compte rendu officiel des débats du 28 octobre, figurant à la page 4160. On posait des questions au premier ministre afin de savoir comment se dérouleraient les travaux du comité et, plus précisément, s'ils seraient diffusés dans le grand public, non seulement par la voie des journaux mais aussi de la presse électronique, j'entends par là la télévision et la radio.

Evidemment, monsieur le président, il est toujours possible de dire, et d'autres membres du comité vous appuieront peut-être en cela, que c'est au comité directeur en premier de se pencher sur la question. Je ne suis toutefois pas d'accord avec cette façon de procéder. J'estime qu'il est important que nous discutons de la question ici, en comité plénier ce matin, plutôt qu'au comité directeur étant donné, que celui-ci comme vous l'avez sans doute remarqué a déjà largement de quoi l'occuper. Je suis donc d'avis que si nous désirons que les Canadiens soient au courant de ce qui se passe dans notre assemblée, et si nous ne voulons pas nous contenter de simplement donner quelques renseignements et faire un travail préparatoire, il faut que nous réglions cette question avant la levée de la séance de ce matin.

Pour revenir à la page 4160 des Débats de la Chambre des communes, monsieur le président, lorsqu'on a demandé au premier ministre si les travaux du comité doivent être radiodiffusés et télédiffusés, ce dernier a répondu de la façon suivante, et je cite:

Certains députés d'arrière bancs veulent savoir si je suis pour ou contre cette initiative . . .

Il s'agit de la diffusion.

Je n'ai pas de préférence dans un sens ou dans l'autre, madame le Président. Si les membres du comité favorisent la télédiffusion de leurs délibérations, je pense que ce serait une bonne chose. Evidemment, cela coûterait assez cher, mais je suis sûr que tout le monde serait prêt à y aller de son écot.

Un peu plus loin on trouve aussi, et je cite:

Madame le président, c'est une redite de la question à laquelle je viens de répondre. Je n'ai pas de préférence. Je ne suis pas tellement enthousiaste pour ce qui est de la télédiffusion mais je ne m'y oppose pas.

Les mots à retenir sont «je ne m'y oppose pas»

Si les députés de mon parti décident au sein du comité que c'est une bonne chose, qu'ils ont l'appui de nos amis du